

Parole de Vie novembre 2007

« *Quelle grande nation a des lois et des coutumes aussi justes que toute cette Loi que je mets devant vous, aujourd'hui ?* » (Deutéronome 4,8).

La marche de quarante années dans le désert a été, pour le peuple d'Israël, un temps d'épreuve et de grâce. Dieu a purifié le cœur de ce peuple et lui a montré son immense amour.

Maintenant qu'il va entrer dans la terre promise, Moïse se remémore l'expérience vécue. Et, en particulier, il rappelle le don le plus grand qui lui a été accordé : la Loi de Dieu résumée dans les dix Commandements, et il invite tout le peuple à la mettre en pratique.

Pendant qu'il expose les enseignements de Dieu, Moïse s'émerveille en constatant combien Dieu s'est fait proche de son peuple, a pris soin de lui, lui a enseigné des principes de vie si sages, et il s'exclame :

« *Quelle grande nation a des lois et des coutumes aussi justes que toute cette Loi que je mets devant vous, aujourd'hui ?* »

Dieu a inscrit sa loi dans le cœur de chaque personne et il a parlé à tous les peuples de façons diverses et à des époques différentes. Tous les hommes peuvent se réjouir de l'amour qu'Il leur a témoigné. Pourtant, parce qu'il est difficile de saisir le projet de Dieu sur l'humanité, Dieu a choisi un petit peuple, le **peuple** d'Israël, et l'a chargé de dévoiler plus clairement son plan. Et en dernier lieu, il a envoyé son fils Jésus révéler en plénitude le visage de Dieu. Jésus a fait connaître que Dieu est Amour et concentré sa loi dans l'unique commandement de l'amour envers Dieu et envers le prochain.

La grandeur d'un peuple et de tout homme s'exprime dans son adhésion à la loi de Dieu en prononçant lui-même son « oui » à cette loi.

Cette adhésion n'est pas un revêtement superficiel s'ajoutant au reste, ni non plus un esclavage : elle n'est pas une simple résignation à un sort plus ou moins bon, ni l'acceptation d'une fatalité pouvant se résumer ainsi : c'était écrit, il doit en être ainsi, on n'y peut rien.

Non ! Elle est au contraire ce que l'on peut envisager de mieux pour l'homme.

Elle est sa participation au grand plan de Dieu sur l'humanité : faire d'elle une seule famille, une unité d'amour et la conduire à vivre la même vie divine.

Alors, nous aussi, comme Moïse, nous pouvons nous écrier :

« *Quelle grande nation a des lois et des coutumes aussi justes que toute cette Loi que je mets devant vous, aujourd'hui ?* »

Comment pouvons-nous vivre cette Parole de Vie, ce mois-ci ?

En allant au cœur de la loi divine synthétisé par Jésus dans l'unique précepte de l'amour.

Et si nous considérons un par un les dix Commandements que Dieu nous a donnés dans l'Ancien Testament, nous pouvons constater qu'en aimant vraiment Dieu et notre prochain, nous les observons tous et à la perfection.

Comment celui qui aime Dieu pourrait-il laisser une place dans son cœur à d'autres dieux ?

Celui qui aime Dieu pourrait-il prononcer Son nom autrement qu'avec respect ou le prononcer inutilement ?

Celui qui aime Dieu par-dessus tout, ne pourrait-il se réjouir de lui consacrer au moins un jour par semaine ?

Comment celui qui aime son prochain pourrait-il ne pas aimer son père et sa mère ?

Comment celui qui aime les autres pourrait-il les voler, les tuer, profiter d'eux pour des satisfactions égoïstes ou porter de faux témoignages contre eux ?

En outre, son cœur étant déjà satisfait, comment pourrait-il ressentir le désir de prendre les biens ou le conjoint d'autrui ?

C'est vraiment ainsi ! Celui qui aime ne commet pas de péché, il observe toute la loi de Dieu.

Au cours de mes voyages, rencontrant des races et des peuples bien différents, j'en ai fait plusieurs fois l'expérience. Je me souviens surtout de la forte impression que m'a faite le peuple Bangwa, à Fontem, au Cameroun, en 2000, quand il a accueilli d'une façon nouvelle l'invitation à aimer.

Au cours de la journée, de temps en temps, demandons-nous si nos actes sont imprégnés d'amour. S'il en est ainsi, notre vie ne sera pas inutile, mais elle contribuera à l'accomplissement du plan de Dieu sur l'humanité.

Chiara LUBICH